

Marcel J. Rheault, *La rivalité universitaire Québec-Montréal revisitée 150 ans plus tard*, Québec, Éditions du Septentrion, 2011, 274 p.

Marcel Lajeunesse

Recherches et réflexions sur les identités francophones dans l'Ouest canadien

Number 32, Fall 2011

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1014054ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1014054ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Presses de l'Université d'Ottawa  
Centre de recherche en civilisation canadienne-française

ISSN

1183-2487 (print)

1710-1158 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Lajeunesse, M. (2011). Review of [Marcel J. Rheault, *La rivalité universitaire Québec-Montréal revisitée 150 ans plus tard*, Québec, Éditions du Septentrion, 2011, 274 p.] *Francophonies d'Amérique*,(32), 217–219.  
<https://doi.org/10.7202/1014054ar>

sorte. *Lettres de femmes au XIX<sup>e</sup> siècle* intéressera non seulement un public de chercheurs et d'étudiants, mais aussi des lecteurs amateurs de l'histoire du Bas-Canada et de l'histoire des femmes au XIX<sup>e</sup> siècle.

Margot Irvine  
Université de Guelph

**Marcel J. Rheault, *La rivalité universitaire Québec-Montréal revisitée 150 ans plus tard*, Québec, Éditions du Septentrion, 2011, 274 p.**

Marcel J. Rheault, médecin et professeur retraité d'histoire de la médecine à l'Université de Montréal, revisite la question universitaire Québec-Montréal 150 après les faits et 50 ans après la thèse de doctorat en histoire d'André Lavallée, publiée sous le titre *Québec contre Montréal : la querelle universitaire, 1876-1891* (Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1974). En raison de sa formation, l'auteur analyse avec une grande précision la formation médicale à Montréal, qui est au cœur de la « question universitaire ».

Ce livre est le récit de la lente et difficile naissance de l'Université de Montréal. Celle-ci s'étale de la création de l'Université Laval en 1852 à 1920, date où la succursale de l'Université Laval à Montréal devient l'Université de Montréal. Dans ces trois quarts de siècle de débats et de combats pour une université indépendante à Montréal, que de querelles entre Elzéar-Alexandre Taschereau, recteur de Laval puis archevêque de Québec, et Ignace Bourget, évêque de Montréal, entre libéraux et ultramontains, entre protestants et catholiques, entre « rouges » et conservateurs, entre francophones et anglophones, entre Montréal et Québec! Cette lutte épique, qu'on a appelée « la question universitaire », s'ouvre donc en 1852, prend de l'ampleur en 1862, atteint son zénith entre 1876 et 1883 et ne s'atténue qu'en 1890, pour trouver sa conclusion en 1920.

Dès le début, en 1852, M<sup>sr</sup> Bourget voulait une université francophone et catholique sous la supervision des évêques du Québec, mais Laval est créée comme université diocésaine, sous l'autorité du seul archevêque de Québec. En 1843, l'École de médecine et de chirurgie de Montréal ouvre ses portes et signe une entente avec les Hospitalières pour permettre aux étudiants d'avoir accès à l'Hôtel-Dieu. La fondation du Collège des médecins et chirurgiens du Bas-Canada en 1847 rend obligatoire l'affiliation de toute école de médecine à une université.

Lors de la création de la succursale de l'Université Laval à Montréal par décision de Rome en 1876, Laval crée à son tour à Montréal une faculté de médecine, qui ouvre ses portes en 1879. Nous avons donc deux écoles de médecine rivales. La nouvelle faculté est à la recherche d'un hôpital, car les Hospitalières ne voulaient pas admettre les étudiants de celle-ci afin de respecter les ententes signées avec l'École de médecine et de chirurgie de Montréal.

En 1862, Rome refusait la création d'une université française et catholique à Montréal. Cette année-là, l'École de médecine et de chirurgie demande son affiliation à Laval, mais elle essuie un refus. L'École de médecine trouve une affiliation à l'Université méthodiste Victoria de Cobourg, en Ontario, et cette affiliation durera de 1866 à 1890. Un nouveau décret de la Congrégation de la Propagande romaine réitère, en 1865, qu'il n'est pas opportun d'établir une université à Montréal.

M<sup>gr</sup> Bourget mène, en 1872, une nouvelle offensive en faveur d'une université à Montréal à l'intention des Jésuites en déléguant M<sup>gr</sup> Joseph Désautels à Rome, d'une part, et en faisant campagne auprès de la Législature du Québec, d'autre part. Il essuie un refus de la part des deux instances. Pourtant, à partir de 1874, Rome accorde un établissement universitaire à Montréal. Par la bulle *Inter varias sollicitudines* (1876), le Vatican refuse une université indépendante à Montréal, mais permet la création d'une succursale de l'Université Laval à Montréal avec quatre facultés : théologie, droit, médecine et arts. De son côté, l'Université Laval devient une université pontificale soumise, dorénavant, à l'autorité de tous les évêques du Québec.

Rome envoie en 1877 un délégué apostolique, M<sup>gr</sup> Conroy, pour faire rapport sur la question du libéralisme politique et la discorde du clergé au Québec. La querelle Québec-Montréal continue en ce qui a trait aux deux institutions de formation en médecine avec le refus répété de Laval d'accorder son affiliation à l'École de médecine et de chirurgie. Un nouveau délégué apostolique du Vatican, dom Smeulders, vient, en 1883-1884, faire enquête sur les problèmes religieux du Québec et rechercher une solution à la question universitaire.

En 1889, la bulle *Jam Dudum* accorde une grande autonomie à la succursale Laval à Montréal, de même qu'un statut particulier aux Jésuites et à leurs collèges. Le vice-recteur de Laval à Montréal sera choisi par les évêques de la province ecclésiastique de Montréal, car M<sup>gr</sup> Édouard-

Charles Fabre, qui a succédé à Bourget comme évêque, avait été élevé au rang d'archevêque en 1886. Par suite de ce nouveau statut, on assiste enfin, en 1890, à la fusion des deux écoles de formation en médecine à Montréal. En 1892, toujours avec la permission de Rome, un projet de loi est présenté à la Législature du Québec pour remplacer le Syndicat financier de la succursale de Laval à Montréal par la Corporation des administrateurs de l'Université Laval à Montréal. Cette Corporation est formée de l'archevêque de Montréal, du vice-recteur de la succursale, du supérieur du Séminaire de Saint-Sulpice, des doyens des facultés de théologie, de droit, de médecine et des arts et de deux délégués des diplômés de droit et de médecine. La dépendance de la succursale de Montréal envers l'Université Laval de Québec est réduite à la seule approbation des diplômes. Il faut souligner que l'aide financière du Séminaire de Saint-Sulpice se révèle capitale pour le fonctionnement de la succursale montréalaise, maintenant autonome.

Marcel Rheault a exploité, de façon extensive et intelligente, les archives des institutions concernées par la question universitaire. Signalons au passage quelques incorrections. L'auteur donne du monseigneur à Taschereau dès le début de la décennie 1860. Or l'abbé Taschereau, recteur de Laval, ne devient archevêque de Québec qu'en 1870. Il fait mention (p. 33) de M<sup>gr</sup> Taché, supérieur du Séminaire de Sainte-Thérèse : il aurait fallu lire l'abbé Stanislas Tassé. On y lit (p. 223) que l'abbé Jean-Baptiste Proulx écrit au chanoine Bruchési « récemment nommé recteur de la nouvelle université », mais Bruchési était plutôt vice-recteur intérimaire de l'Université Laval de Montréal.

Marcel Rheault nous décrit avec verve les nombreuses interventions de Rome dans les affaires québécoises, de même que tous les allers et retours des nombreux acteurs, ecclésiastiques et laïques, qui allaient à Rome défendre des positions ou proposer des solutions à la question universitaire. Ce livre se lit comme un roman. Il est tout de même curieux d'y retrouver les 249 pages découpées en 56 chapitres. Cette organisation de l'information, qui n'est pas habituelle dans une étude d'histoire, donne au livre une allure de récit historique.

*Marcel Lajeunesse  
Université de Montréal*